



EU - Turkey Türkiye - AB

Brussels 18.03.2016 Brüksel

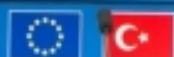


EU - Turkey
Türkiye - AB

EU - Turkey
Türkiye - AB

EU - Turkey
Türkiye - AB

EU - Turkey
Türkiye - AB



L'ACCORD UE-TURQUIE : UNE VIOLATION DE L'ÉTAT DE DROIT EUROPÉEN ? ANALYSES ET RECOMMANDATIONS

12 décembre 2016 | 16h-19h

ASSEMBLÉE NATIONALE

Salle Colbert, 126 rue de l'Université - Paris 7e

**Inscription impérative
avant le 6/12/2016 à :**

secretariat@eurocite.eu

CONFÉRENCE-DÉBAT

1/ L'exécution de l'accord : quelles violations de l'État de droit européen ?

Jean Marcou, Pr. à Sciences Po Grenoble, Directeur de l'Observatoire de la vie politique turque

Philippe De Bruycker, Pr. à ULB, EUI, Fondateur du réseau académique Odysseus

Adéa Guillot, Journaliste, Correspondante en Grèce pour le Monde, Arte

Dimitris Christopoulos, Président de la FIDH, Pr. à Université Panteion, Athènes, Avocat

Cagla E. Aykac, Universités de Genève, Paris 8, Mouvement des universitaires pour la paix en Turquie

Saime Ozcurmez, MCF à Université de Bilkent, Dpt. de sciences politiques et d'Administration publique

2/ L'avenir de l'accord : quelles garanties de l'État de droit européen ?

Ibrahim Kaboğlu, Pr. à Université d'Istanbul, fondateur de « La démocratie d'abord »

Catherine Gauthier, MCF Université de Bordeaux, Droit public

Ségolène Barbou-des-Places, Pr. à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Droit public



Coord. : Karine Abderemane (MCF Droit public, Université François-Rabelais de Tours),
en collab. avec Sébastien Adalid (Pr. en Droit public, Université du Havre), Nicolas Leron (Dr. en Sciences politiques, Science Po)

